



VOTE

JAA CH-1950 Sion 1



Dossier du mois :
La Maison Azur

6

La Parole
aux syndicats :
Blaise Carron

8

Déjà s'affûtent les thèmes et arguments de campagne en vue des prochaines élections fédérales d'octobre 2023.

Nos démocraties sont fragiles. Il suffit de scruter le monde pour constater l'effet dévastateur des mouvements d'extrême droite qui n'hésitent plus à user de violence pour assoir leur pouvoir ou contester des élections démocratiques qui ne leur sont pas favorables. S'appuyant sur un état de droit, nos démocraties ne peuvent user des mêmes armes que leurs opposants pour

se défendre, et c'est tant mieux. Quand les supporters de Trump ou Bolsonaro envahissent et saccagent les institutions, on ne leur tire pas dessus... Lorsqu'un opposant au régime ou une journaliste parle trop fort, on ne l'enferme pas, on ne l'assassine pas en pleine rue.

La démocratie suisse n'est certes pas menacée, aujourd'hui, par des mouvements de cet ordre-là. Ce qui l'est davantage, c'est la cohésion

Suite en page 2

La Maison Azur

La maison se dresse au sommet de la ville de Sion, illuminée par le soleil doux de ce mois de janvier. Il reste encore quelques traces des derniers travaux, les dalles de la terrasses tiennent bon sous nos pas.

À l'intérieur, tout est chaleureux. Les fauteuils, les coussins, les couleurs, l'arbre à chat. Au plafond, les lampes envoient une lumière feutrée, de leur forme ovale petites et grandes, elles semblent évoquer des planètes et des étoiles.

À l'étage, les chambres qui portent chacune le nom d'un oiseau, offrent un espace lumineux. Une coloriste a participé au choix des couleurs des murs, un plafond tendu propose des motifs variés. Au rez, qui donne sur une jolie terrasse et quelques arbres fruitiers, une salle est consacrée à l'art thérapie et une autre invite à la spiritualité. Point de barrières, pas de normes, chacune et chacun y trouvera son compte, une oreille attentive ou le silence nécessaire. Un tableau



Valais. Soutenue par les membres de la Fondation La Maison Azur créée en 2018 et dont elle est la vice-présidente, elle a su convaincre, expliquer, enthousiasmer jusqu'à réaliser enfin ce magnifique projet. La Maison Azur ouvrirait ses portes en juillet 2022 et peut aujourd'hui accueillir jusqu'à dix patients souffrant de maladie chronique grave et évolutive de tous âges et sans distinction religieuse, sociale ou financière.

Les initiants du projet de la Maison Azur se sont inspirés de la maison Rive-Neuve à Blonay. Les soins palliatifs en Valais n'offraient alors aucune structure d'accueil hors hôpital.

Les soins palliatifs

Les soins palliatifs font désormais partie des préoccupations des gouvernements. En 1990, l'OMS adopte une définition des soins palliatifs, «soins actifs, complets, donnés aux malades dont l'affection ne répond plus aux traitements curatifs. La lutte contre la douleur et les autres symptômes ainsi que la prise en considération des problèmes psychologiques, sociaux et spirituels sont primordiales. De tels soins ne hâtent ni ne retardent le décès. Leur but est de préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'à la mort». L'OMS estime que le succès des soins palliatifs dépend d'une haute couverture sur un territoire donné. Ils doivent faire partie intégrante du système sanitaire global, être rémunérés et donc rendus accessibles à toutes les personnes en fin de vie, atteintes du cancer ou d'autres pathologies.



Photos Olivier Maire

accroché au mur compte déjà quelques feuilles d'or comme autant de départs qu'on a souhaité suspendre dans le temps. Le temps, justement, précieux, parce qu'ici, chaque minute, chaque heure qui passe, chaque nouveau jour sont essentiels.

Le projet

Le projet sommeillait depuis des décennies déjà dans les rêves d'une infirmière aujourd'hui retraitée active. Infirmière de référence en soins palliatifs à domicile de 1993 à 2006, responsable du centre François Xavier Bagnoud de 2006 à 2009, puis Coordinatrice de l'Equipe mobile des soins palliatifs à Martigny jusqu'en 2012, Isabelle Millioud conduit depuis 2014 le projet d'une Maison de soins palliatifs en



Isabelle Millioud



Agnieszka Grosjean

La planification hospitalière cantonale envisage de suivre les recommandations de l'EAPC (European Association for palliative care) soit entre 28 et 35 lits pour le canton. Ce but est atteint en 2022 avec les 10 lits hospitaliers du Haut, les 8 lits hospitaliers du VS romand et les lits de soins palliatifs de longue durée (4 pour le Haut avec le projet HOPE et 10 pour le VS romand avec la Maison Azur). Dans le Haut-Valais, un réseau performant de soins palliatifs généraux, une équipe mobile et une unité de soins palliatifs de 12 lits facilitent l'accès à cette prise en soins spécifique.

La direction

La direction de la maison Azur est assurée par Mme Agnieszka Grosjean, infirmière cheffe et co-directrice, et M. Patrick Müller, responsable administratif et co-directeur. Le chef de cuisine



Patrick Müller

Stéphane Petter et l'infirmière clinicienne Chantal Martinet complètent l'encadrement, accompagnés d'une trentaine d'employé-es (19 EPT). Le concept de la Maison Azur favorise l'entraide et le bénévolat et peut ainsi compter sur des personnes qui offrent leurs compétences en complémentarité et en coordination avec l'équipe soignante interprofessionnelle. Et ce serait une lacune que d'oublier de mentionner l'existence de deux jeunes chats domiciliés à la Maison Azur, tout comme des quelques chiens qui accompagnent leur maître sur leur lieu de travail. Cette présence bienfaisante tant pour les patients que pour le personnel confère une atmosphère conviviale et chaleureuse, la Maison Azur est une Maison de vie.

La Maison Azur n'est pas un EMS, en cela elle n'est pas un lieu de vie. Il s'agit d'un lieu de soins palliatifs spécialisés qui, comme on peut le lire

L'association

L'association « La Maison », créé à Sion le 5 décembre 2014, a été restructurée le 29 septembre 2020 sous le nom d'Association des amis de la Maison Azur. Elle a principalement pour mission d'œuvrer à sensibiliser le public, soutenir l'action de la Fondation « La Maison Azur » et contribuer à promouvoir les soins palliatifs en Valais. Elle est présidée par M. Jean-Daniel Barman, lequel est accompagné de Mmes Véronique Jenelten Biollaz et Maud Theler, ainsi que de MM. Simon Darioli, représentant le Conseil de Fondation, et Julien Dubuis.

Le but premier de l'Association est de contribuer à tout mettre en œuvre pour faciliter l'exploitation de La Maison Azur. Elle vise également, dans les limites des disponibilités financières, à promouvoir, soutenir et développer les prestations destinées aux patients et non reconnues par la LAMal.

Parmi les prestations soutenues par l'Association, il y a par exemple :

- prise en charge de certains soins non reconnus par la LAMal tels que l'art-thérapie, la coiffure, les soins esthétiques,
- financement de certains équipements tels que la salle de physiothérapie,
- soutien des efforts de décorations et d'aménagement de l'institution.

L'Association des Amis de la Maison Azur est ouverte à toutes et tous. Chaque membre s'acquiesce d'une cotisation annuelle de 100 CHF, à verser au moment de l'inscription.

Pour adhérer à l'Association, il vous suffira de scanner le QR code ci-contre, et vous arriverez sur la page du formulaire d'adhésion.



sur son site internet « offre une alternative lorsque les limites du maintien à domicile sont dépassées et permet également d'accueillir des patients stabilisés en Unité de soins palliatifs mais qui, pour diverses raisons, ne peuvent plus réintégrer leur domicile ou être pris en charge dans un EMS médicalisé. Elle accueille également les personnes pour qui un séjour prolongé en hôpital de soins aigus n'est plus forcément indiqué. » (<https://www.lamaison-azur.ch/fr/>).

L'objectif n'est pas de grandir davantage, mais plutôt d'assurer une structure à échelle humaine, dans un esprit d'accompagnement total et dans le respect des principes de la pratique des soins palliatifs.

«Chaque instant de vie est valorisé. Ainsi, la Maison Azur adopte le concept de "restauration plaisir", privilégiant les instants de convivialité, comme le fait de se retrouver dans une ambiance familiale. Il n'y a, en principe, pas de place réservée autour de la table. Chacun peut s'installer où il le veut. Professionnels, personnes atteintes dans leur santé ou proches : tout le monde trouve sa place.



Une maladie ou un traitement peut affecter la perception du goût. Il est alors important d'évaluer très précisément le lien actuel entre la nourriture et la personne ainsi que son histoire : des souvenirs gustatifs d'enfance refont surface, des plats dégustés en famille, spécialités du conjoint/e, plats préférés ou à l'inverse, détestés. Le cuisinier de La Maison Azur rend visite à chaque patient pour bien comprendre et adapter sa pratique aux attentes, besoins et émotions de chacun. Une grande attention est portée à la présentation des mets, tout comme aux goûts, possibilités et envies de chacun.»

Barbara Lanthemann



Révision de la loi concernant l'ouverture des magasins (LOM) En route pour le référendum ?

Pour le personnel de la vente, le mois de décembre est traditionnellement le pire mois de l'année. En effet en décembre il ne doit pas seulement travailler jusqu'à 20 h voire 21 heures les vendredis soir mais en plus il doit être à pied d'œuvre pendant les différentes nocturnes et doit également subir 2 ouvertures dominicales.

Avec une telle charge de travail, il n'est pas difficile d'imaginer dans quel état de fatigue le personnel arrive à Noël !

C'est dans ce contexte déjà lourd et pesant où la fatigue accumulée se fait de plus en plus sentir que le Conseil d'État a proposé au parlement lors de la session de décembre 2022, une réforme de la LOM qui aurait comme conséquence unique, si elle devait être acceptée telle que présentée, de détériorer les conditions de travail du personnel de la vente. Conditions de travail déjà pénibles voire précaires pour bon nombre de salarié-e-s de



Le Syndicat.

ce secteur d'activité qui occupe par ailleurs une majorité de personnel féminin.

En effet avec les horaires actuellement en vigueur, ni les autochtones ni les touristes ne se sont jamais retrouvés dans l'impossibilité de faire

les achats qu'ils souhaitent. Les horaires actuels sont donc largement suffisants. Par ailleurs 1 franc ne peut pas être dépensé plusieurs fois !

On nous expliquera que l'on veut notamment allonger les horaires pour contrer le tourisme d'achat. C'est argument est tout simplement faux !